



Rapport narratif du panel

**« Le retour des coups d'Etat militaires dans l'espace CEDEAO :
causes profondes et réponses appropriées »**

Dakar, le 24 Février 2022 à l'Hôtel Casino du Cap-Vert

Introduction

Le jeudi 24 février 2022, un panel portant sur **Le retour des coups d'Etat militaires dans l'espace CEDEAO : causes profondes et réponses appropriées** a été organisé par le Think Tank Afrikajom Center à l'Hôtel Casino du Cap-Vert sis à Dakar. Ce panel était en format bimodal (en présentiel et par visioconférence) et a rassemblé de grandes personnalités issues du milieu intellectuel pour réfléchir sur les remèdes aux coups d'Etat militaires et constitutionnels ainsi que sur les approches à adopter pour promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie. Cette activité a été modérée par l'Ancienne Ministre, Ancienne Directrice Générale Adjointe de l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), Madame Ndioro Ndiaye. Le mot de bienvenue a été prononcé par Monsieur Alioune Tine, Fondateur d'Afrikajom Center et Monsieur Ibrahima Aïdara, Directeur Exécutif d'Osiwa.

I. Mot de bienvenue



Après les salutations d'usage, **Monsieur Alioune Tine** a tenu à remercier les partenaires et les participants au panel. Dans son discours, il rappelle que les coups d'Etat sont un grand problème aujourd'hui d'autant plus que trois pays de l'espace CEDEAO en ont connu quatre (4) entre 2020 et 2022. Ces pays qui ont déjà connu des coups d'Etat, ont en réalité fait une rechute à l'image du Mali qui a déjà enregistré cinq (5) coups d'Etat après que les régimes militaires aient exercé le pouvoir pendant 31ans ; le Burkina-Faso en a connu huit (8) et la République de Guinée, trois (3). Du point de vue de la durée, les régimes militaires ont quand même occupé le pouvoir pendant longtemps.

En outre, il souligne que le principe de la réversibilité du pouvoir c'est-à-dire la possibilité de changer sans violence, changer de gouvernement par la paix, qui est le principe élémentaire de

base même de la démocratie, est entrain d'être violé au profit du coup d'Etat qui est le changement par excellence du pouvoir par la force et souvent aussi par la violence.

Toutefois, le coup d'Etat n'est pas forcément militaire mais nous avons des principes de rétrécissement du principe même de réversibilité du pouvoir par des coups d'Etat anticonstitutionnels. Le principe de changer le pouvoir est rétréci soit supprimé. A titre illustratif, nous avons des pays qui participent à la sanction des coups d'Etat et qui n'ont pas changé depuis 2005, le Togo par exemple.

En réalité, le grand problème que nous avons aujourd'hui surtout au niveau de la CEDEAO selon Alioune Tine, c'est la légitimité de ceux qui jugent, évaluent et sanctionnent les coups d'Etat militaires. Ça fait partie des problèmes qu'il a soulevé. Le deuxième principe sur lequel il a aussi insisté, c'est qu'aujourd'hui avec la gestion des transitions par les militaires, on assiste à une espèce d'épuisement du modèle démocratique de la Baule qui est un modèle prescriptif « démocratez-vous », un modèle qui est considéré comme corrompu et la peur de la reproduction de ce modèle qu'on trouve aujourd'hui autant au Mali.

Par ailleurs, selon lui, les gens qui ont produit ce système de gouvernance corrompu, ne devrait pas s'arroger le droit de gérer ce qu'on appelle la crise de la représentation. Dès lors, certaines questions du genre, est-ce que ceux qui nous ont représenté dans un gouvernement corrompu nous pouvons les réélire, les reconduire ou non ? resurgissent. Les réponses à ces questions ne sont pas explicites cependant.

D'un autre côté, se pose la question de savoir, comment nous allons contrôler la reproduction de la légitimité ou de la représentation politique. Cette question se pose autant au Mali qu'en Guinée avec tous les problèmes que rencontrent aujourd'hui les anciens leaders politiques qui sont soit emprisonnés soit mis dans des conditions extrêmement difficiles. Ces situations méritent aussi d'être discutées d'après Alioune Tine. L'autre problème à aborder est la faiblesse de la légitimité de la CEDEAO et la contestation de ses décisions. D'où la nécessité de réfléchir pour voir comment réformer la CEDEAO.

Aujourd'hui, le grand problème qui se pose est le shift géopolitique c'est-à-dire le basculement géopolitique qui s'est révélé avec une certaine brutalité au Mali. D'ailleurs, les mêmes enjeux géopolitiques en Ukraine se retrouvent actuellement au Sahel et il est évident que les révélateurs, surtout le sentiment anti-français est devenu patent et on considère de plus en plus la France comme le bouc émissaire de tous les maux avec un phénomène nouveau (cette jeunesse qui a profité de la liberté d'expression et de la liberté d'organisation, qui n'a pas connu de dictature militaire estiment effectivement, explicitement ou implicitement que l'alternative c'est le pouvoir « kaki »).

Pour clôturer sa communication, Alioune Tine rappelle que nous sommes dans une époque qui s'ouvre comme le disait Gramsci (une époque qui part, une époque qui émerge) avec une espèce de quête qui s'exprime à travers deux pouvoirs : le pouvoir « kaki » et le pouvoir « maraboutique ». C'est l'exemple notamment du M5 RFP. Toutes ces difficultés doivent selon lui être débattues entre nous. Sur ce, il a rendu la parole à la modératrice, Madame Ndioro Ndiaye.

A la suite de Monsieur Alioune Tine, **Monsieur Ibrahima Aïdara**, Directeur Exécutif d'Osiwa, a souhaité la bienvenue aux collègues et aux participants. Par ailleurs, il est revenu sur l'engagement dans le processus de démocratisation de la sous-région dans sa

communication. Selon lui, les citoyens de la région ont commencé à véritablement vivre l'expérience démocratique pendant plus de trois décennies et ils nourrissent la volonté de poursuivre cette expérience.

Comme Alioune Tine, Ibrahima Aïdara se pose les questions :

- est ce que nous avons atteint l'épuisement du modèle démocratique que nous avons entamé il y a trois ou quatre décennies ?
- avons-nous atteint le cycle démocratique qui fait que nous n'avons d'autres choix que de redescendre à nos mauvaises pratiques qui est la gestion des affaires publiques par la voie non-constitutionnelle ?

Ce sont des questions cruciales que nous devons nous poser d'après lui. Dans le même sillage, Ibrahima Aïdara a abordé la question de l'accueil de ces Etats par une série de questions autrement dit en essayant de voir dans la société d'une manière générale :

- comment les populations ont accueilli les coups d'Etat dans des contextes différents ?
- comment la communauté internationale aussi en fonction des intérêts en jeu a accueilli ces coups d'Etat ? si certains l'ont condamné fermement ? d'autres l'ont fait avec moins de fermeté ?
- les populations locales l'ont accueilli et l'ont même applaudi ?
- Pourquoi ces comportements se différencient ?
- est-ce qu'on peut penser aujourd'hui que les citoyens ouest africains sont favorables au retour des coups d'Etat ?
- du point de vue des institutions africaines en particulier la CEDEAO, est ce qu'il y a des mécanismes d'évaluation qui font qu'on peut éviter les coups d'Etat parce que les coups d'Etat ne viennent pas comme ça, il y a des choses qui se passent et qui arrivent à maturité et qui génèrent des coups d'Etat différents de ceux connus à l'aube des indépendances

Ces questions sont d'après lui d'une grande importance d'où le mérite de les examiner et de les appréhender pour pouvoir trouver des solutions efficaces. Pour terminer, Monsieur Aïdara appelle à un engagement et à une participation effective pour permettre à tous d'explorer les causes et les solutions qu'on pourrait envisager pour véritablement en trouver des alternatives et aller vers le progrès démocratique dans cette région. Il a fini sa communication par un mot de remerciement.

Panel 1 : Introduction générale : Le retour des coups d'Etat militaires dans l'espace CEDEAO



Ce panel a été animé par visioconférence par le **Professeur Abdoulaye Bathily** et modéré par **Madame Ndioro Ndiaye** (photo). Après les salutations d'usage et remerciements, il a commencé par rappeler que les coups d'État ont frappé les pays africains depuis leur indépendance et sont à l'origine de l'instabilité de nombreux pays, en particulier ceux de l'Afrique occidentale ; mais ils ne se limitent pas à cette seule région. Ces cas sont principalement visibles dans les pays colonisés par la France et leur rôle jusqu'à présent est toujours questionné et examiné. Abdoulaye Bathily souligne l'importance d'une étude plus approfondie pour analyser la manière dont chaque coup d'État se produit et ce qui le motive. Il est bien connu et convenu par les acteurs que ces événements ont un impact non seulement dans le contexte national mais aussi régional et continental. Les actions du coup d'état sont une énorme atteinte aux idéaux de la démocratie et aux régimes actuels au pouvoir.

D'abord, l'un des principaux domaines impactés est le secteur économique. M. Bathily souligne que l'augmentation du chômage des jeunes est le résultat des coups d'État et qu'elle s'est construite sur la colère et la frustration du manque de soutien du système envers les citoyens. En même temps, les citoyens ont commencé à remettre en question le système démocratique en

place, ce qui a ouvert la porte à d'autres problèmes au sein de l'État. En outre, les forces militaires arrivent au pouvoir en promettant la sécurité et une plus grande liberté à l'aide de la propagande, mais ce ne sont que de fausses promesses qui sont contredites par leurs actions et qui suppriment encore plus les principes démocratiques.

Dans le même sillage, le développement de la démocratie est rendu plus instable, par le peu d'attention accordée à la question de l'avancement des droits de l'homme, et par conséquent, construit la justification et la mentalité pour les coups d'états et la pratique d'une société autoritaire. Par ailleurs, Professeur Abdoulaye Bathily remet en question cette perspective en suggérant que l'absence d'évaluation critique de la situation due à l'accent mis sur des éléments qui ne sont pas importants pour aider ou améliorer la situation est un énorme problème. Il propose de se concentrer sur un examen critique des différents acteurs et niveaux de responsabilité au sein du système plutôt que de confisquer les droits et libertés des citoyens. Les penseurs politiques sociaux ajoutent que la raison de la dévolution du pouvoir et des institutions est due aux coups d'Etat en raison de leurs armes et d'une profession supérieure aux autres. Antonio Gramsci, des années avant d'autres, a constaté que les militaires sont parfois une alternative entre les partis politiques rivaux et imposent leurs exigences. Pendant un certain temps, l'argument selon lequel l'implication des militaires était importante pour la sécurité de l'État a été utilisé pour justifier leur intervention, mais leurs actions n'ont pas réussi à le faire, au contraire, leur intervention laisse le pays dans un état pire qu'avant.

Disposant de nombreuses ressources concernant les coups d'État, M. Bathily a mené des recherches sur 50 armées africaines et a publié un livre. Il a trouvé les schémas suivants :

1 : douze pays ou plus ont connu des coups d'État en Afrique.

2 : Ils ont des effets désastreux sur l'économie et sur le plan social que le régime qui les a précédés.

3 : Ils commettent le plus de massacres et privent les gens des droits de l'homme.

4 : Ils ne vont nulle part sur le plan économique

Egalement, les dirigeants des nouveaux régimes sont très déterminés, autodestructeurs et physiquement violents. Leur mentalité de recherche du pouvoir dissout souvent le système hiérarchique au sein de l'armée qui est basé sur l'obéissance. Cela permet à la corruption de

s'installer rapidement. Les chefs changent constamment, au point que des soldats de rang inférieur peuvent devenir le nouveau chef.

D'habitude une prise de pouvoir militaire n'augure pas de bonnes choses. En revanche, il existe quelques rares cas où les coups d'État semblent fonctionner mieux que la plupart des autres, mais ils ne sont pas bien compris et leurs motifs ne sont pas clairs. En général, ils ne sont pas conçus pour gérer les responsabilités complexes et nombreuses de l'État et devraient changer leur approche en cherchant à modifier leur structure de gouvernement en utilisant leurs efforts pour faciliter les accords entre les acteurs sociaux et politiques sur les questions urgentes du pays. En agissant ainsi selon le Professeur Bathily, on s'assure que la démocratie respire et se développe, garantissant la stabilité par le biais de débats démocratiques et de contestations électorales. Pour conclure, il estime que la force militaire seule ne suffit pas à résoudre les problèmes de l'Afrique. Pour étayer ses propos, il donne l'exemple de l'expérience des pays de l'OTAN et celle de l'Union soviétique en Afghanistan.

Panel 2 : Les causes profondes du retour des coups d'Etat militaires en Afrique de l'Ouest



Ce panel a été aminé par Madame Ndèye Astou NDIAYE, Spécialiste en Politiques publiques, Etat de droit et Démocratie et Monsieur Gilles YABI, Fondateur Wathi. Il a été modéré par Madame Ndioro Ndiaye.

Après les salutations d'usage et les remerciements, **Madame Ndeye Astou Ndiaye** s'est chargée de la première communication du panel. Sa communication a été articulée autour de deux axes : la radiographie des difformités endogènes à la construction ou à l'imposition de l'État en Afrique et les causes consécutives aux pathologies congénitales de l'État en Afrique.

Elle commence son allocution par un petit détour en Occident avec les analyses sur :

Comment devrait être l'État en Occident ? qui a continuellement, apporté des évolutions au niveau de l'État Occidental conséquente à un ordre juridique lui-même découlant d'un ordre social ?

Pour le sociologue Weber l'État désigne cette « *communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé [...] revendique avec succès pour son propre compte, le monopole de la violence physique légitime* ».

Un peu après le milieu du 20^e siècle, l'État était exploré par de nombreuses traditions intellectuelles en histoire et dans les sciences sociales, qu'il s'agisse par exemple de l'anthropologie critique de Pierre Clastres, de la sociologie politique nord-américaine autour de Theda Skocpol, ou encore des analyses de Nicos Poulantzas.

Bourdieu en bon marxiste, avançait que l'État était impensable et qu'il fallait l'analyser dans ses formes symboliques inconscientes comme un grand fétiche émanant des stratifications sociales.

Du côté des juristes, Maurice Hauriou y verra l'État de puissance à l'instar de Hobbes et son fameux Léviathan à travers la satisfaction de l'intérêt général, au moment où, Léon Duguit mettra l'accent sur la coquille vide qu'il représente devant juste garantir le service public en étant l'émanation de la société.

Hans Kelsen proposera l'État de droit et présente que l'ordre juridique produit l'État dans une perspective positiviste juridique. Et donc, l'État ne serait que l'émanation du droit qui limiterait sa puissance. Dans cette perspective, l'État n'est plus défini comme dans la théorie de l'État de puissance par sa souveraineté, mais par son identification à un ordre juridique et sa soumission au droit.

En résumé, en Occident, énormément de réflexions ont été menées autour de l'État dans sa dimension progressiste. Ailleurs, comme en Afrique, ces questions ne s'étaient pas forcément posées. D'où la question : comment est l'État en Afrique ?

Ce constat fait appel à beaucoup de qualificatifs : TELS « failli », *failed state*, « kleptocrate », « néopatrimonial », « fragile » ou autour d'un avenir sombre ou encore singulier.

Partant du passé de la construction de l'État en Afrique, il se présente de manière décousue sous forme de mimétisme qui ne se fait pas sans défaut et nous ramène à l'éternelle opposition entre Raison d'État et État de droit. Deux écoles se distinguent principalement à cet effet : l'essentialisme et le développementalisme.

L'école essentialiste fait de l'ingérence politique des militaires un phénomène naturel en Afrique, vecteur de dysfonctionnement, de pathologie institutionnelle et suivant des logiques déterministes puisque le corps militaire n'a pas de place conséquente dans l'État africain.

Par contre, l'école développementaliste pose la question de savoir si l'intervention des armées dans le champ politique ne peut pas être considérée comme déclencheur dans la transformation du pouvoir politique par le recours à la force. D'où la confrontation entre Coup d'État et raison d'État.

S'agissant du coup d'État, selon Michel Martin, il traduit le militarisme qui est une notion désignant l'ingérence des militaires dans le pouvoir politique sous la forme du coup d'État comme manifestation la plus achevée.

Quant à la raison d'État, elle suppose que la raison serait la pathologie première de l'État en Afrique. Ainsi, la raison d'État est invoquée par les gouvernants pour justifier une action illégale ou inconstitutionnelle au nom de l'intérêt public, ce que rappelle d'ailleurs Machiavel. Elle s'oppose aux notions de droit et d'État de droit. Le Coup d'État faisant partie de la raison d'État devient un soubassement de l'État en Afrique.

En revanche pour ce qui est de l'État de droit, il peut être résumé par la formule : « Nul n'est au-dessus de la loi ». Ce qui est en principe, un inconnu dans l'État en Afrique.

Deux modèles s'opposent à ce sujet. Le premier modèle analyse le rôle des militaires contre le pouvoir sous l'angle politique. Il met l'accent sur le défaut d'institutionnalisation de l'État comme facteur gênant l'émergence de l'armée en tant que groupe professionnel autonome.

Cette perspective s'inspire des études de Jeffrey Herbst ou Charles Tilly (Herbst, 2000 ; Tilly, 1985). Et pour l'auteur de « War Making and State Making », l'activité guerrière, génère l'activité étatique : la guerre engendre l'État. Or, la connexion de l'institutionnalisation de l'État avec celle de l'armée par l'activité guerrière ne s'applique qu'imparfaitement à la construction ou à l'imposition étatique en Afrique.

Le deuxième modèle met en évidence la question de l'émergence d'une profession militaire constituée et le poids des identités ethniques dans l'organisation militaire. Il est investi par les sociologues intéressés par la res militaris (Janowitz, 1971 ; Lang, 1965 ; Huntington, 1957 ; Cafoio, 1994 : 105-128). Il avance que la profession militaire est une profession en soi constituée de dynamiques professionnelles, traditionnellement associées au champ dans lequel s'inscrit le métier militaire : une expertise dans un domaine particulier, un sentiment d'appartenance à un corps professionnel organisé (corporatens), une formation, des tensions internes et des enjeux. L'étude de l'institutionnalisation des armées dans l'État africain permettrait d'intégrer les tensions propres à l'organisation. Seulement, il faut noter encore une fois la rareté de ces études autour l'armée.

Le second axe traite des causes consécutives aux pathologies congénitales de l'État en Afrique. Après une imposition avec des pathologies endogènes à l'État en Afrique décelées et non réparées par les études encore moins par l'élite politique africaine, il s'en suit une période d'accalmie permettant aux politistes de mettre en avant la transitologie avec la démocratisation et la consolidation.

Le discours de la Baule qui précipite le printemps démocratique en Afrique, au début des années 1990, constitue un tournant dans le discours sur l'État de droit et les droits de l'homme. Il invite pour une intégration du paradigme universaliste dans les modes de gouvernance renseignés sur l'appropriation africaine de la démocratie libérale. Or, cette intégration est porteuse de foyers crisogènes. Et l'abstraction humaniste des droits de l'homme correspond à un récit historique occidental émané des *Lumières*. Sa transposition dans les ordres juridiques africains est annonciatrice d'une tension entre normes constitutionnelles et ordre social. Plus radicalement, les préambules des Constitutions dans des États africains ont repris des déclarations de droits peu compatibles au code culturel local. Mais, la distance entre les textes, avatar d'une culture juridique importée, et les normes sociales, par définition situées, explique les crises protéiformes dans les sociétés africaines tels les coups d'États militaires.

Ainsi l'avis de l'école développementaliste considérant que l'intervention des militaires en politique n'est pas par nature contraire à la démocratie a été battue en brèche avec l'élection qui se voulait démocratique de chefs d'État et une certaine stabilité politique et sociale maintenue grâce aux conditions posées lors du discours intéressé de la Baule.

Et là, une notion celle de la path dependence ou dépendance au chemin emprunté qui s'est développée en science politique au cours des années 1990, pour souligner le poids des choix effectués auparavant et celui des institutions politiques sur les décisions présentes.

Et donc, il faut souligner que cette stabilité n'a jamais été un frein au clientélisme politique, à la corruption, au non renouvellement du personnel politique, entre autres problèmes. Ce qui est à l'origine de l'incapacité de l'État à produire des politiques publiques satisfaisantes, à répartir équitablement les richesses du pays, à être transparent, à garantir la sécurité aux populations, d'où la fragilité voire la faillite de l'État assisté par l'Occident et principalement la France qui

pour le Mali est présente depuis 10 ans sans pour autant être arrivée à endiguer totalement les mouvements terroristes. Et c'est dans ce contexte social que les coups d'État militaires refont irruption dans la zone CEDEAO avec une crise de la démocratie représentative et une crise de la légitimité source de mécontentement sur lequel capitalisent les militaires pour aller à l'assaut du pouvoir.

Il faut noter aussi la présence d'un ensemble de facteurs consécutif à l'arrivée de l'État en Afrique. Ainsi, il faut mettre sur la liste, l'échec de la sauvegarde sécuritaire mettant l'accent sur la déliquescence des Etats sans compter la question institutionnelle des mandats. On sait tous ce qui s'est passé au Mali en 2012 (Barkane, ONU), en Guinée Kondé abuse de la raison d'Etat... où même des observateurs ont fait noter que le coups d'Etat militaire est venu se greffer voire réparer le coup d'État constitutionnel commis en amont.

Madame Ndeye Astou Ndiaye finit sa communication par une déclaration de l'auteur béninois, Florent Couao Zotti où il dit : « Les militaires reprochent aux civils d'avoir "bordérisé" la République mais quand ils arrivent au pouvoir ils font la même chose, ils s'accrochent au pouvoir et c'est l'éternel recommencement. ». Seulement comme le faisait noter le Pr Bathily, il serait bon de faire un focus sur chaque régime afin de faire du cas par cas.

Dans sa modération, **Madame Ndioro Ndiaye** rappelle que chaque intervenant a apporté un peu plus d'argumentaire sur les causes du retour des coups d'Etat en Afrique de l'ouest parce que même s'ils sont récurrents, les coups d'Etat ne constituent pas forcément la norme. Elle propose de jeter un regard au-delà des problèmes comme le manque d'éducation ou la faiblesse du système, le manque de formation ou d'emploi afin de proposer des axes de redressements.

En outre, Madame Ndioro Ndiaye pense qu'il y a un problème de conjonction des efforts de l'Etat et de ceux qui sont dans le gouvernement et ceux qui sont dans les casernes. D'autant plus, les militaires ont été formés aux mêmes écoles que ceux qui gouvernent. Ainsi, les militaires sont capables de créer, de favoriser les conditions de bonne gouvernance comme ils sont de nature à faire régner l'ordre et la sécurité. Pour ce faire, on devrait creuser un peu plus pour donner une réponse à ces questions :

- qu'est-ce qu'on doit faire pour l'avenir ?
- pourquoi les tensions ne peuvent pas être tolérées ?

La modératrice a aussi mis l'accent sur la question des femmes au Tchad. Elle suppose que la présence des femmes chez les militaires pose un souci pour nos pays qui ne sont pas assez outillés. Sur ce, elle a donné la parole au deuxième intervenant du panel, Monsieur Gilles Yabi.

Avant de commencer son allocution, **Monsieur Gilles YABI**, a d'abord tenu à remercier Madame Ndioro NDIAYE, Alioune TINE et Afrikajom, pour l'invitation. Il félicite et remercie également Alioune TINE, pour le travail important qu'il a fait et continue à faire avec détermination dans la sous-région au cours des dernières années. Dans son allocution, Gilles Yabi a fait cinq remarques sur les coups d'Etat en Afrique de l'Ouest :

Premièrement, il estime que les pays africains à l'image de tous les autres pays du monde ont chacun une histoire et une trajectoire historique spécifique. Ce qui implique qu'il serait imprudent de faire des généralisations rapides par rapport au retour des coups d'État. Il serait plus judicieux de se focaliser sur les pays qui sont concernés de manière spécifique par les coups d'Etat, au cours des dernières années en ramenant cette observation à leur trajectoire

nationale spécifique. Même si beaucoup de pays africains se sont tous engagés quasiment dans une trajectoire de démocratisation dans les années 1990 avec le multipartisme et l'Etat de droit formalisé dans les Constitutions, cela n'a pas changé fondamentalement la culture politique dominante. Les transitions démocratiques n'ont pas été consolidées. Lorsque l'on parle de transitions démocratiques, cela suppose un basculement de régime, par exemple partir d'un régime de parti unique ou de régime militaire dans certains pays à des régimes démocratiques fonctionnels avec un Etat de droit bien installé.

Dans les années 1990, le Mali faisait partie des pays qui ont connu des conférences nationales et des moments importants de changement de trajectoire politique pour leur Etat. Au même moment, on pouvait estimer que la culture politique dominante plutôt démocratique au Cap-Vert, ou même au Sénégal, était significativement différente de la culture politique plutôt autoritaire au Togo, en Gambie et au Burkina Faso à la même époque. Monsieur Gilles Yabi souligne aussi qu'au moment où le protocole additionnel de la CEDEAO sur la bonne gouvernance et la démocratie a été adopté en 2001, le choix qui avait été fait était celui de la démocratie, de l'Etat de droit et des élections comme étant les principes auxquels tous les Etats membres devaient adhérer. Mais cela ne veut pas dire, même si la norme a été décrétée que cela allait être appliqué par tous les acteurs dominants à l'époque dans les différents pays.

Deuxième observation, les coups d'Etat survenus au cours des dernières années notamment au Mali en 2012, 2020 et 2021, en Guinée, au Burkina Faso et si l'on sort de la zone de la CEDEAO, au Soudan et au Tchad, ont concerné des pays qui ont une longue histoire de régime militaire. Un retour des coups d'Etat dans ces pays n'est pas très surprenant. De surcroît, ces coups d'Etats sont intervenus dans des pays qui étaient déjà en crise comme le Mali, en crise multidimensionnelle (crise sécuritaire, politique...) depuis 2012, et au Burkina Faso où la gestion de la crise sécuritaire a précipité le renversement du Président Kaboré. Cette observation nous pousse à nous poser un certain nombre de question :

- Est-ce qu'on s'attend à ce que les populations préfèrent vivre et mourir dans un Etat qui serait resté démocratique jusqu'au bout mais qui aura sombré dans la violence et le chaos ou à ce que les populations soient prêtes à acclamer une prise de pouvoir par des militaires qui leur donnent l'espoir d'une meilleure réponse à la menace sécuritaire ?

La troisième observation de Gilles Yabi porte sur la formation des militaires. Selon lui, cette question est essentielle. De là, deux choses se dégagent :

- Le fait de ne pas faire de coups d'Etat du point de vue de l'appareil militaire renvoie à la question de la compréhension du rôle des militaires dans une démocratie et de leur soumission au pouvoir civil. Il y a de manière plus générale une forme d'éthique de leur rôle dans la société qui doit être au cœur de la formation des militaires. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard, ni étonnant, si les pays qui ont maintenu sur plusieurs décennies des institutions de formation de qualité des officiers, des sous-officiers mais aussi des soldats, n'ont pas connu de coup d'Etat, à l'exemple du Sénégal.
- Par contre, un certain nombre de pays de la sous-région ont des institutions de formation en état de décrépitude, de même les conditions de recrutement dans l'armée ainsi que les conditions de promotion n'ont plus rien à voir avec l'intégrité ou la capacité, sans oublier évidemment l'effondrement de l'éthique au sein de l'armée et du secteur de la défense et de la sécurité. Dans un tel contexte, on ne peut pas non plus s'attendre à ceux

que ces militaires comprennent effectivement leurs devoirs de soumission envers une autorité civile démocratique.

Dans sa quatrième remarque, Monsieur Gilles Yabi souligne l'importance de la question de l'éthique pas seulement dans le cadre militaire mais de manière plus générale. C'est une question qui est aujourd'hui devenue essentielle pour tous les pays de la sous-région. Lorsque vous avez des chefs d'Etat non militaires qui s'engagent à respecter la Constitution et notamment la limitation à deux mandats et qui décident par la suite de ne pas respecter cet engagement et lorsqu'ils vous disent sans sourciller qu'ils ne sont pas dans le troisième mandat mais plutôt dans le premier mandat d'une nouvelle république, on ne peut que s'interroger sur le signal qui est donné à la société en termes d'éthique de la part des gouvernants.

Pourquoi s'attendre dans ce cas à ce que les militaires se sentent liés par des engagements si les gouvernants civils démocratiquement élus ne sentent manifestement liés par aucun engagement ? On est dans une situation dans la région où tout est permis. Autrement dit, on peut manipuler les règles, à la limite, c'est la loi du plus fort qui est la règle, même lorsque ce sont les civils qui détiennent les rênes du pouvoir. Mais les plus forts sont ceux qui détiennent les armes dans un pays. Dès lors que tout donne à penser qu'il n'y a plus de règles et de devoir de respect des constitutions et des engagements, on ne peut pas s'étonner que les militaires estiment légitime leur intervention dans le champ politique, notamment dans des contextes de crise politique et/ou sécuritaire grave.

Enfin dans la cinquième remarque, Monsieur Yabi estime qu'il est important de souligner que les coups d'Etat qu'on observe ne signifient pas forcément l'échec de la démocratie. En réalité, on ne peut pas parler d'échec d'un modèle qu'on n'a pas appliqué. Par contre, on peut parler d'échec lorsqu'on applique un modèle et qu'on observe qu'il n'a pas produit des résultats. En outre, Monsieur Yabi pense que les normes démocratiques telles qu'elles sont explicitées dans les Constitutions ne sont pas appliquées convenablement dans beaucoup de pays de la sous-région. Nous avons un échec ou au moins une crise majeure des processus de construction et de consolidation des États. Cela va au-delà de la crise du modèle démocratique. Selon lui, le risque ce n'est pas simplement le retour des coups d'Etat mais plutôt l'effondrement de nos États et le délitement de nos sociétés.

Finalement, il est bon de se demander ce qu'on a fait de nos Etats, ce qu'on a fait pour les renforcer. Dans la même perspective, il est assez clair qu'il y a des liens explicites entre la construction de nos Etats, la construction de nos systèmes éducatifs, la construction de nos économies, et l'état dans lequel se trouve la région. Par exemple, dans les vingt, trente, quarante dernières années, lorsqu'on regarde la plupart des pays asiatiques et même latino-américains, on voit des transformations visibles, incontestables, y compris dans les zones rurales, que nous ne voyons pas dans notre région. Ce problème n'est pas près d'être résolu tant qu'on ne met pas sur la table la question des inégalités territoriales, la question de la faiblesse de nos économies et de nos institutions. Pour conclure, Monsieur Yabi n'exclut pas le risque d'avoir à nouveau la récurrence d'événements politiques graves comme les coups d'Etat, les assassinats politiques qui traduisent une fois de plus le non-respect permanent des règles par ceux qui sont précisément mandatés pour les faire respecter.

Panel 3 : Les réponses appropriées aux coups d'Etat militaires dans l'espace CEDEAO



Initialement ce panel devait être animé par **Monsieur Mamadou Savadogo**, Spécialiste de l'extrémisme violent au Sahel, **Madame Adam Dicko**, Activiste-Présidente de l'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie au Mali et **Monsieur Ekoué David Dosseh**, Professeur Agrégé chirurgie viscérale, Activiste politique. Empêchés, les deux premiers cités n'ont pu intervenir. A cet effet, Monsieur Ekoué David Dosseh a été le seul présentateur du panel par visioconférence. Ce panel a été modéré par **Madame Ndeye Ami Ndiaye** (photo).

Dans son allocution, Monsieur David Dosseh a commencé par faire un état des lieux du niveau démocratique dans l'espace CEDEAO, marqué par un certain nombre de difficultés dont : le refus de l'alternance et de l'ouverture démocratique dû à la captation du pouvoir politique, au verrouillage des institutions qui empêche toute séparation des pouvoirs, les mécanismes de contre-pouvoir laminés et le rétrécissement de l'espace civique.

Cette situation est exacerbée par d'autres facteurs aggravants comme la mal gouvernance, la corruption systémique inducteurs de pauvreté, la pauvreté des populations qui contraste avec la richesse des tenants du pouvoir, le djihadisme et les déboires des armées mal formées, mal équipées, mal entretenues. A cela, il faut ajouter le phénomène de la radicalisation des chefs d'Etats caractérisé par le terrorisme d'Etat, l'impunité et l'ingénierie des coups d'Etats notamment ceux constitutionnels et électoraux.

Une situation qui empêche la CEDEAO de jouer correctement son rôle qui est de plus en plus délétère. A titre illustratif, il a cité l'exemple du Togo où le pouvoir est revenu au fils après le décès du père. Un changement a été imposé et une élection qui devait se tenir des semaines plus tard a été imposée et elle a atteint un degré jamais enregistré de violence dans l'histoire du pays. Depuis lors, la CEDEAO peine à jouer correctement son rôle dans la sous-région.

Aujourd'hui elle est de plus en plus décriée et qualifiée de syndicat des Chefs d'Etats à cause de la frustration et de l'amertume des peuples, du sentiment d'injustice et de parti pris au bénéfice des dirigeants et autocrates. Cette situation a favorisé la récurrence des putschs qui bénéficient de plus en plus du soutien des peuples.

Contributions des participants



Certains participants ont apporté leur contribution intellectuelle au panel. Parmi ces contributions figurent celui de Monsieur Mignane Diouf, de Monsieur Ngouda Mboup et de Monsieur Alioune Tine.

Pour **Monsieur Mignane Diouf**, les États africains sont faibles et incapables d'assurer la sécurité de leurs citoyens, ainsi que de nombreuses autres garanties que le gouvernement ne peut fournir. Dès lors, la modification des agendas politiques est rendue plus difficile parce que les citoyens ne sont pas au courant de ce qui se passe. Il précise aussi que la jeune génération promeut davantage la mentalité du panafricanisme et crée de la chaleur. Selon lui, il s'agit de problèmes simples rendus difficiles à résoudre et d'une caractéristique commune à tous les pays africains.

Quant au Professeur **Ngouda Mboup**, il remarque une impasse totale dans la gouvernance multi-niveau ouest africaine au sommet de laquelle se trouve la CEDEAO. En effet, les règles démocratiques ne sont plus opératoires et le pouvoir n'appartient plus réellement au peuple. Dès lors, le protocole sur la bonne gouvernance devrait être modifié en instaurant la limitation du nombre de mandats. A ce propos le Ghana a fait des propositions de limitations de nombre de mandat à deux.

Le Professeur Mboup relève aussi qu'en Afrique nous n'avons pas des mécanismes de transitions. Aujourd'hui, certains Etats disposent de Constitution de transition qui ne sont ni reconnues par les textes nationaux ni reconnues par la CEDEAO. Or, l'enjeu citoyen, c'est d'avoir les mécanismes de la démocratie semi- directe qui permet au citoyen d'intervenir par le droit d'initiative populaire, droit de pétition. Toutes ces prérogatives citoyennes manquent cependant dans les textes de la CEDEAO.

Le citoyen de la CEDEAO n'a toujours pas de statut bien défini malgré l'article 27 de la CEDEAO. Ce statut permettrait de réformer la CEDEAO en passant par les Etats membres qui nécessitent l'intervention des citoyens.

Selon Alioune Tine, il est important de voir comment au fil des années, des siècles on a sédimenté une certaine forme de culture démocratique africaine à laquelle les sénégalais demeurent attachés jusqu'aujourd'hui si on regarde ce qui se passe autour des questions d'alternance et aux questions politiques.

Il a aussi souligné les nouveaux enjeux géopolitiques au Mali. Pratiquement depuis 2012 au Conseil de Sécurité des Nations Unies jusqu'à maintenant celui qui décidait au niveau des résolutions c'était la France pour le compte du Mali. Mais, avec le basculement qu'il y'a aujourd'hui et l'audace qui se sent auprès des militaires, l'application des sanctions de la CEDEAO a été bloqué par la Chine et la Russie. Ça passe inaperçu mais c'est un signe extrêmement important du point de vue géopolitique et inquiète beaucoup en même temps.

Recommandations

A l'issue des débats, ces recommandations ont été proposées :

- fouiller dans notre culture qu'est-ce qu'on peut puiser pour sortir de la situation dramatique dans laquelle on se trouve qui puis est très urgente dans la mesure où on ne peut pas être un océan de stabilité dans un îlot d'instabilité ;
- réfléchir et aller vers l'essentiel en utilisant les mécanismes endogènes car tous ce qui vient de l'occident est rejeté d'office et redevient impopulaire. Dès lors, il nous faut des solutions qui proviennent de notre culture ;
- opérer de vraies ruptures avec des gens audacieux, décomplexés et bien formés pour les mener ;
- opérer des ruptures au niveau juridique et politique ;
- intégrer les questions de mandat dans la charte de la CEDEAO ;
- Avoir des principes de bonne foi car si les textes ne se basent pas sur la bonne foi de nos dirigeants ça ne nous mènera nulle part ;
- Redonner confiance aux peuples ;
- Redorer le blason de l'institution ;
- Limitation du nombre de mandats présidentiels ;
- Refondation urgente des missions d'observation électorale ;
- Instance de négociation de protection des présidents qui ont fait plus de deux mandats et qui acceptent de quitter librement le pouvoir pour favoriser une succession démocratique.

Mot de la fin et lecture des recommandations

Le mot de la fin a été prononcée par Madame Ndeye Ami Ndiaye. Elle a tenu à remercier le Fondateur d'Afrikajom Center, Monsieur Alioune Tine, le Professeur Ngouda Mboup, l'ensemble des participants et participantes. Après avoir salué la richesse des débats, elle a reconnu que de vraies solutions endogènes ont été proposées d'autant plus que l'Afrique en a grandement besoin car elle est dans l'urgence. En effet, partout en Afrique actuellement il y a

des problèmes, que ce soit les coups d'Etat, la radicalisation dans tous les domaines ou encore une jeunesse décomplexée mais mal formée.

Pour finir, elle réitère ses remerciements à Afrikajom Center. Sur ce, Monsieur Alioune Tine adresse ses remerciements à l'équipe d'Afrikajom Center, aux panélistes et aux participants et clôture officiellement le panel.

Photos du panel











